

**OBSERVER ET AIDER :
L'ÉCRIT DES ASSISTANTES SOCIALES
DANS LES "DEMANDES D'INTERVENTION"**

Nous présentons ici les débuts d'une recherche sur les écrits des assistantes sociales. A la suite d'études récentes sur le rôle des textes dans la constitution des identités professionnelles¹, nous évoquerons des désignants sociaux dont le pouvoir classant paraît immédiat mais nous insisterons sur l'intérêt qu'il y a à prendre en compte des termes moins immédiatement catégorisants comme le mot *problème*.

Nous pensons utile de développer parallèlement l'analyse des formes grammaticales qui apparaissent dans ces écrits pour mieux les appréhender dans leur spécificité, par opposition aux constructions de la langue parlée ou même de la langue écrite enseignée traditionnellement. Parmi les éléments syntaxiques remarquables, nous étudierons les constructions comme *compte tenu de ...* et l'emploi assez particulier des "appositions", emploi marqué par le dispositif graphique des parenthèses. Nous proposons d'aborder ces formes à partir d'une double fonction : en tant que moyen de classer les éléments de la réalité évoquée et, sur un plan plus général, en tant que moyen de condenser l'information.

LE CORPUS

Le corpus auquel nous nous référons² comporte une cinquantaine d'enquêtes sociales qui accompagnaient des "demandes d'intervention"

1. B. Delcambre, O. Chantraine, 1987.

2. V. Torre, 1992, *L'enquête sociale, un modèle d'écriture professionnelle*, Maîtrise de Lettres modernes, sous la direction de S. Branca-Rosoff. Les numéros des exemples renvoient aux documents rassemblés dans cette maîtrise.

rédigées soit par des assistantes sociales travaillant à la D.A.S.S. (Direction des Affaires sanitaires et sociales) soit à l'intérieur d'une entreprise privée, la Shell. Il semble légitime d'y voir des textes d'un même genre, du moins sur un plan pragmatique, puisqu'il s'agit presque uniquement de *demandes d'aide*, accompagnées de justificatifs et adressées à des administrations publiques ou privées. Aux administrations, les assistantes apportent un savoir sur les populations les plus démunies; elles enregistrent toutes sortes d'informations sur des situations de détresse et sur leurs causes et elles proposent des solutions. Elles interviennent donc dans les décisions que prendront les destinataires des textes. Aux usagers, qui n'ont pas la capacité d'écrire en "langage administratif", les assistantes apparaissent comme des médiatrices. Elles font office "d'écrivains publics" capables d'écrire selon les conventions. La société s'est organisée, grâce à ces corps intermédiaires, pour lier les populations aux institutions. Les assistantes apportent leur capacité à synthétiser une situation et à faire le tour des solutions, mais aussi leur aptitude à mettre en forme des informations et des requêtes. Nous disposons également de devoirs rédigés par les mêmes assistantes pendant leur temps de formation professionnelle.

A côté des données écrites, nous évoquerons des explications et des commentaires donnés sous forme orale mais que les intéressées n'ont pas voulu laisser enregistrer.

LES MODÈLES

Ces documents se présentent sous des formes diverses. Certains sont des imprimés rédigés par l'administration. La première page comporte un en-tête, suivi d'une liste pré-formatée qui ne laisse de place au rédacteur que pour de brèves informations, mots ou chiffres donnés en listes. Le tableau impose les contenus, l'ordre et la réduction des énoncés à un listage d'éléments. Dans la deuxième page, le scripteur dispose d'une quinzaine de lignes pour donner un avis, *Avis circonstancié de l'assistante sociale notamment quant au bien fondé de la requête*. Ce sont ces quinze lignes que nous avons étudiées.

D'autres documents sont dactylographiés entièrement par l'assistante. D'autres encore sont manuscrits. La seule constante matérielle est l'usage de l'en-tête comportant le nom du service, celui du destinataire et un

numéro d'identification. Même la signature prend des formes variables. Lorsque le document reste dans le service, les assistantes se bornent à signer de leur nom. Lorsqu'il circule à l'extérieur, on peut trouver en plus du nom, l'indication de la fonction, *L'Assistante sociale*, et parfois le tampon du service.

Malgré cette disparité matérielle, l'examen montre à l'évidence de multiples caractéristiques qui font de ces écrits un type de texte aisément reconnaissable.

Des modèles existent et circulent au moins depuis qu'au XIX^e siècle s'est organisé le travail social. Dans *Le Visiteur du pauvre*, le baron Degérando indiquait, dès les années 1820, les questions matérielles et morales qu'il fallait se poser en visitant les pauvres pour être sûr de n'aider que les gens "méritants"³. Il conseillait d'établir un livret par famille dans lequel seraient consignés des renseignements sur ce que possédait le pauvre, sur ce qui lui manquait, sur ses occupations et sur son caractère.

Avec les *Instructions sur la méthode d'observation dite des monographies de familles* de Frédéric Le Play apparaissent en 1855 des modèles de questionnaires :

Endeiamètre, ou Modèle d'un livret
Iere partie

Nom et prénom du pauvre

[...]

Ses parens	{Père et mère,}	leur domicile
	{Frères ou sœurs,}	leur condition
	{Proches parens,}	Secours qu'il en pourrait attendre,

[...]

Seconde partie

Le visiteur indiquera ce qu'a le pauvre, ce qui lui manque.

1° Loyer, prix annuel

2° Lits,	{Matelas,
	{Draps,
	{Couvertures,

[...]

3. Degérando avait participé à la Société des Observateurs de l'homme qui a fonctionné sous l'Empire. Cette société savante s'était donnée comme objectif en un triplet évocateur la description des mœurs des peuples anciens, des indigènes et des indigents. L'enquête sociale naît en même temps que l'enquête ethnographique.

Quatrième partie
Notes sur la moralité et la conduite

Sur la paresse:

Imprévoyance
Paresse
Désordre de mœurs,
Ivrognerie,
Jeu,
Loterie
Violence de caractère,
Idiotisme
Découragement,
Irréligion,
Disposition au crime⁴

[...]

Ces canevas organisent le recueil des données et débouchent sur un plan mais n'abordent pas le détail de la mise en mots.

Actuellement dans les services que nous avons visités, les assistantes s'appuient toujours sur des "grilles de contenu". Elles ont également rédigé des "études de cas" dans leur école. Toutefois, les travaux d'école que nous avons pu consulter s'écartent sur bien des points des enquêtes sociales rédigées par la suite. La seule partie explicitement enseignée pour "la mise en texte" concerne les en-têtes et les formules d'adresse. Il ne semble pas qu'il y ait de corpus de référence, de dictionnaire du vocabulaire spécialisé, ou de recueils permettant un enseignement systématique des tournures syntaxiques⁵ qui donnent pourtant aux textes recueillis une forte identité. Les assistantes nous ont dit qu'elles avaient appris à écrire en imitant les documents archivés dans les services où elles sont arrivées, soit au cours de leurs stages, soit en prenant leur fonction.

2. Les écrits ne sont pas tous produits dans les mêmes circonstances. A la D.A.S.S., l'activité des assistantes est contrôlée par un chef de service,

4. Nous ne nous attarderons pas sur un fait évident : M. Foucault (1975 p. 141) parle de "l'attentive 'malveillance'" des techniques disciplinaires. La formule conviendrait assez bien au questionnaire de Le Play qui s'intéresse surtout aux aspects négatifs de la personnalité des indigents.

5. Cependant une première imprégnation se fait à l'école des assistantes puisque les cours sont dispensés par des professionnels ou par des enseignants qui ont l'habitude de ces écrits et emploient tout naturellement leur vocabulaire et leurs tournures habituelles même s'ils n'en font pas un but explicite d'enseignement.

alors qu'à la Shell, le travailleur social est seul. La D.A.S.S., s'adresse dans 90 % des cas à la préfecture. La Shell a des destinataires variables, d'autres services sociaux de l'entreprise, la direction des impôts, la compagnie de gaz et d'électricité, l'office des HLM, des collègues ...

Chaque écrit de la D.A.S.S. est visé par le chef de service qui écarte ce qui a été confié par les personnes qui consultent et qui ne doit pas circuler dans le domaine public, parce que l'information pourrait nuire à quelqu'un ou apparaître comme calomnieuse. Les corrections peuvent aussi porter sur la langue, dans la mesure où les textes doivent obéir à des normes réglementaires sous peine d'être rejetés pour vice de forme. Au contraire, ces conventions sont moins contraignantes pour l'assistante de l'entreprise.

Nous avons observé un mode d'implication différent entre les deux corpus. Par exemple, l'assistante de la Shell décrit la situation d'un client en prenant en charge l'information :

X vit seul
Il habite un logement
Il s'efforce de ne pas contracter de dettes.

Le travailleur social de la D.A.S.S. installe plus de distance en employant le discours rapporté qui permet d'installer le demandeur comme source des informations que l'assistante se borne à rapporter :

Mme X vit avec son fils
Elle nous dit avoir eu un accident
Elle nous précise que la station debout lui est pénible.

On peut, pour expliquer ces écarts, faire intervenir les conditions de production du discours : l'indépendance du scripteur de la Shell, alors que l'assistante de la D.A.S.S. écrit dans un service hiérarchisé. Les conditions de circulation des textes entrent peut-être aussi en jeu. Ils sont adressés aux mêmes services administratifs pour la D.A.S.S., tandis que les destinataires de la Shell sont plus variés. Mais les différences peuvent être tout simplement imputables aux individus qui rédigent ou aux habitudes rédactionnelles d'un service particulier. Nous ne poursuivrons pas dans cette direction en l'absence de corpus plus étendus.

Nous nous intéresserons plutôt à quelques faits linguistiques que l'on peut mettre en rapport avec ce *genre* particulier.



RÉPARTIR LA POPULATION EN CATÉGORIES

Le projet de décrire les conventions auxquelles ces textes obéissent nous a amenées à consulter des travaux pratiqués en analyse du discours sur des corpus proches. M. Foucault proposait⁶ de voir dans ces humbles⁷ métiers de l'écriture une des conditions de l'exercice du pouvoir et cherchait à y lire la superposition des rapports de domination et des relations de savoir. Parallèlement, des historiens du discours⁸ s'appuyant sur des techniques linguistiques (distribution des mots-pivots, analyse quantitative des lexicographes, étude de l'énonciation) se sont intéressés aux stratégies discursives repérables dans des mouvements populaires et ont donc étudié les caractéristiques de leurs textes. Nous reviendrons brièvement sur ces travaux.

Prenant pour objet la dimension sociale du discours, les chercheurs ont fait une large place à l'étude des désignants lexicaux dans lesquels ils voient des façons socialisées de concevoir autrui. Leur description montre qu'une même situation est saisie différemment en fonction des positions sociales ou des affrontements politiques, et elle permet de voir comment des rapports établis peuvent se transformer. L'analyse des désignants permet ainsi de lier études lexicales et étude de l'individuation des groupes.

Le corpus des enquêtes sociales se prête bien à de tels relevés. Quand on examine les désignants employés pour ceux qui consultent les services sociaux, on peut opposer le modèle ancien de Dégérando, vieil héritage des pratiques caritatives et le modèle administratif actuel. Dans les deux modèles cependant, il s'agit presque toujours de noms construits par dérivation : *pauvre*, *malheureux*, *infortuné*, *intéressé*, *requérant* sont des

6. *Surveiller et punir* (1975).

7. "Humbles", par opposition à l'écriture de haut vol des écrivains ou des grands de ce monde, ou même de ces deuxièmes rôles déterminés qui surgissent dans l'événement. Nos matériaux n'ont aucun but esthétique. On n'y trouve pas non plus évoquées de crises fondatrices. Cependant au XVIII^e et au XIX^e siècle, les "écrivassiers" qui consignaient les vies insignifiantes des nécessiteux faisaient partie des 3 à 4 % de l'élite qualifiée, bien loin du prolétariat ouvrier et paysan. La situation a changé avec la scolarisation de masse et remplir des enquêtes sociales est à peine une qualification même si la population des assistés est plus que jamais assujettie à l'écrit.

8. Dans les années 70, outre les travaux de J. Dubois sur le vocabulaire politique, on peut citer les recherches menées au centre de lexicométrie de Saint-Cloud, et les analyses des historiens et des linguistes, R. Robin, D. Maldidier, J. Guilhaumou regroupés autour de M. Pécheux.

adjectifs et des participes; *demandeur*, un nom d'action. Les dénominations impliquent des prédictions préalables, *être malheureux*, *être requérant*.

Au XIX^e siècle, Degérando utilisait essentiellement le *pauvre*, le *malheureux* et surtout *l'infortuné*, c'est-à-dire qu'il classait la personne en se plaçant du point de vue des causes qui amènent à l'aider. Le regroupement dans ces catégories divisait immédiatement l'espace social en deux catégories ségrégatives, celle des exclus et celle des honnêtes gens, catégories que seule la morale reliait : *le riche bienfaiteur* exerçait la charité et le *pauvre* se devait d'être *reconnaissant*.

Au contraire, les services administratifs actuels ont recours à un vocabulaire renouvelé. Les dénominations n'insistent pas sur l'écart qui sépare les individus. Elles sont plus neutres et caractérisent les individus en fonction de leur rapport aux droits garantis à tout citoyen. *Le demandeur*, *le requérant* sont seulement identifiés par l'acte de demander, c'est-à-dire qu'ils sont décrits comme ceux qui sont à la source d'une action⁹. Les deux termes, posent un rôle de demandeur et introduisent un interlocuteur implicite, l'administration. De plus, si *demander* est neutre, *requérir* suppose un droit. Le mot *intéressé* apparaît également. *L'intéressé* est "intéressé" à la procédure en cours.

Les formulaires pré-formatés de l'administration utilisent seulement ces mots :

Etat civil du demandeur
Souhait de l'intéressé [...]
Vie quotidienne de l'intéressé (Dossier de demande d'allocation aux adultes handicapés).

Ce dernier terme apparaît fréquemment sous la plume des assistantes :

Après examen de la situation de l'intéressé (31)
L'intéressé étant en mi-temps thérapeutique (18)
L'intéressé n'a bénéficié d'aucune participation légale (19)
Afin d'aider les intéressés à repartir sur des bases saines (20)

Dans les corpus écrits de la Shell et de la D.A.S.S., *client* n'apparaît pas. Mais il est présent à l'école des assistantes :

9. Le vocabulaire désignant les travailleurs sociaux n'a pas évolué aussi vite. Le demandeur prend en charge sa demande; il est tenu pour responsable de ce qui va être entrepris; mais l'assistante "l'assiste" toujours. Nos interlocutrices ont déploré parfois cette appellation qui leur paraît misérabiliste.

Il est tout de même difficile d'être considéré comme utile pour le client
 C'est un acte accompli par le client qui approuve un certain problème
 Pour ce client on peut dire que le décès de sa femme, la promesse de remariage [...] sont les phénomènes qui ont provoqué l'état où il se trouve (34)

Les professionnels peuvent continuer à dire *client* à l'oral. Pour certaines, c'est même la désignation ordinaire. On pourrait évidemment y voir une influence du langage juridique (?) puisqu'on parle de client de l'avocat. Mais il convient surtout de remarquer que le terme introduit une relation duelle (moi et celui qui vient et qui est "repéré" par rapport à "moi" selon une relation de réciprocité). De plus, les assistantes disent *mon client* alors que **mon intéressé* serait pour l'instant très néologique. *Client* est donc un terme qui permet à l'assistante d'inscrire sa place d'intermédiaire.

On trouve aussi *la personne*¹⁰ toujours accompagné d'une valuation (normalement les *personnes* sont moralement estimables) :

des personnes dignes de confiance
 qui méritent d'être aidées (25).

Dans un cas l'assistante est amenée à énumérer les arguments favorables à l'attribution de la qualité de Français à un Marocain. Il est intéressant de voir que cela l'amène à produire une sorte de liste des propriétés liées au titre de Français.

- il est en France
- il a toujours travaillé
- il s'exprime bien en français
- sa femme semble être une jeune femme moderne ...

L'étude des désignants débouche sur la construction du monde social dans et par le discours. On y relève des changements historiques dans les catégorisations opérées (*pauvre/intéressé*); le grand poids du discours administratif qui s'impose à l'écrit (*l'intéressé*); l'oral qui conserve la relation duelle (*mon client*).

10. Par ailleurs les gens sont saisis par leurs relations familiales (fils, veuve, épouse, etc.); démographique (fille/garçon); leur rapport à la propriété (propriétaire/locataire) et leur situation professionnelle (employé, salarié, retraité).

NOMMER LA SITUATION

Le mot *problème*, sélectionné parce qu'il revient souvent dans le corpus, ne renvoie pas (du moins à première vue) à une catégorisation sociale. De plus, à la différence d'*intéressé*, il n'apparaît pas comme caractéristique d'une langue de spécialité (tout le monde a des *problèmes*).

Enfin, à la différence des désignants sociaux, il s'agit d'un terme dont le référent n'est pas un objet, ou une personne, mais une proposition que l'on pourrait paraphraser souvent par la formule :

que X fasse ça est un problème.

Il apparaît avec des verbes caractéristiques :

Y résout les problèmes (de X).

Il entre dans des constructions où il est complété par d'autres termes :

Les problèmes de l'alcoolisme.

Problèmes, employé surtout au pluriel, entre dans deux séries de collocations, tout d'abord *résoudre*, *gérer des problèmes*. L'agent est soit l'assistante¹¹, soit le client dans une sorte d'emploi moyen :

Monsieur X, passé en retraite en Décembre 1991, pensait à l'opportunité d'un prêt Shell [...] pour pouvoir résoudre ses problèmes [...] (20).

Problèmes, apparaît aussi avec des verbes du type *avoir*, *aggraver*, ou au contraire *éviter*; il s'accompagne souvent d'un vocabulaire intensif. *Problème* prend alors la signification de "situation difficile" :

certaines dépenses qui sont venues *aggraver* les problèmes liés à un budget familial déjà bien perturbé (22)

Elle a de *gros* problèmes de santé (26)

Afin d'*éviter* des problèmes *plus importants* dus à cette mauvaise toiture (24)

11. Dans un emploi plus marginal, le terme a à peu près le sens de question à résoudre qui entraînant débats et discussions. Il se combine alors avec *soulever un problème*, et le sujet est en principe l'assistante :

Mais le problème ayant été soulevé en commission, j'ai rencontré Madame X [...] (25)

Lorsqu'il apparaît avec des compléments de nom, ou des adjectifs, *problèmes de santé, problèmes financiers, problèmes liés à un budget familial, problèmes* est toujours au pluriel,

[...] Complètement dépassée par ses problèmes financiers (28)

Il s'emploie souvent avec des possessifs :

ses problèmes.

Ces emplois administratifs (X adjuvant positif, résout les problèmes éventuellement spécifiés que Y a), contrastent sur plusieurs points avec les emplois de l'école d'assistante.

Problème entre pourtant dans la série *santé, argent* :

Savoir si elle peut *dépasser* son problème de santé (33).

Mais s'y adjoignent les relations de parenté, absentes du premier corpus, et qui entraînent l'usage de *problème* au singulier :

me parler du problème de sa fille (33)

son problème d'adoption (34)¹².

Les verbes dont *problème* est le complément sont comme dans le premier corpus *résoudre* ou *gérer*, mais, dans ce moment de formation, ils s'accompagnent de modalisations, absentes des corpus Shell et D.A.S.S. :

il est difficile de pouvoir résoudre tous les problèmes en une seule fois (34).

Il est tout de même difficile d'être considéré comme utile pour le client lorsqu'il s'agit de régler uniquement des problèmes financiers (34).

Savoir si elle peut *dépasser* son problème de santé (33).

Par ailleurs, les élèves en formation utilisent fréquemment *comprendre, écouter* qui disparaissent ensuite :

Nous devons comprendre le problème dans les termes où il se pose (33).

Il m'a semblé que Mr H. avait besoin de se décharger, c'est-à-dire de parler avec quelqu'un qui veuille bien l'écouter et comprendre sa situation actuelle et ses problèmes (34).

Elles introduisent également des "locatifs" ou des verbes impliquant une "situation" particulière, absents du corpus par la suite :

12. En contexte, on comprend que X adopte quelqu'un.

discuter s'il y a problème (33).
il semblerait que le problème soit à un autre niveau (34).
derrière se cachent beaucoup d'autres problèmes (34).

Là encore le singulier peut apparaître. L'opposition entre le singulier et le pluriel s'interprète comme une opposition entre un ensemble vaste et en partie indéterminé (il y a toute une classe de problèmes financiers variés) et l'existence d'un problème particularisé et spécifique, le "vrai" problème qu'il faut découvrir.

Ainsi, pendant la formation des assistantes, le mot *problème* apparaît dans des schémas syntaxiques différents de ce qui se passe ensuite : l'élève-assistante ne se borne pas à résoudre, gérer des problèmes financiers; elle veut comprendre les ou le problème(s) situé(s) derrière, ou à un autre niveau, là sans doute où se voulant psychologue, elle cherche à soigner l'âme, la personne-problème, et pas seulement à payer des factures.

Les décalages constatés entre le discours "psychologisant" tenu au centre de formation et l'activité professionnelle qui prend la suite, et qui est essentiellement tournée vers les rapports avec l'administration, nous rappellent l'inutilité de tout comptage brut pour étudier le fonctionnement d'un discours. Les démarches sémantico-référentielles qui cherchent à voir dans le mot une unité de désignation se heurtent au fait que le sens se joue entre lexique et syntaxe. Ce qui fait sens, c'est le mot pris dans son syntagme, solidaire du discours qui le porte.

Pour autant, les décalages ne peuvent s'interpréter simplement comme des différences dans les façons d'envisager la réalité entre les élèves et les professionnelles. Oralement, les assistantes nous ont expliqué qu'aider des clients, c'était agir sur des difficultés qui allaient bien au-delà des difficultés matérielles¹³. Mais elles s'adressent à des administrations qui ne peuvent envisager que des réponses financières. Même si elles déplorent le décalage entre leur conception du travail social et les formulations qu'elles adoptent à l'écrit, elles sont amenées à ne pas évoquer les problèmes psychologiques de l'individu. Ainsi, l'analyse ne saisit pas tant une opinion que des possibilités d'écrire dans la place sociale où chacun se tient.

13. Comme l'a dit l'une d'elle, l'aide doit répondre "à un état de fonctionnement d'une personne placée dans un système donné".

LA SYNTAXE

1. Dans ce paragraphe, je me référerai essentiellement à l'analyse de discours qui s'est constitué autour de M. Pécheux parce que les chercheurs qui s'en réclament ont manifesté un intérêt particulier pour le discours des institutions et parce qu'ils ont privilégié les indices syntaxiques. L'analyse du discours souscrit encore à la formule souvent citée par laquelle M. Pécheux, Cl. Haroche et P. Henry décrivaient leur méthode de lecture. Lire, c'est dégager des stratégies liées à des rapports de force :

Ce qui peut et doit être dit [...] à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée (*Langages* 24, 1971).

Au centre de la recherche, explique l'historien J. Guilhaumou, il y aurait donc la possibilité de repérer des “événements de discours”, des éléments nouveaux qui interviennent alors même que les acteurs n'en ont pas conscience.

Les mises en série opérées par des chercheurs comme D. Maldidier, J.-J. Courtine, J. Guilhaumou ou F. Mazière, s'appuient sur des fonctionnements syntaxiques. Parmi leurs objets de prédilection, on trouve les relatives ou la thématization, des exemples de “pré-construit”, défini par M. Pécheux¹⁴ comme “ce qui est pensé avant, ailleurs, ou indépendamment de ce qui est contenu dans l'affirmation globale de la phrase” et dont le scripteur peut “oublier” l'origine (cf. J.-J. Courtine ou bien aujourd'hui F. Mazière). D. Maldidier et J. Guilhaumou ont étudié la structure de la coordination parce qu'elle permet de construire de nouveaux référents¹⁵.

La première vertu de ce mode d'appréhension des textes, est de déconstruire les “évidences” que le lecteur projette sur sa lecture, de s'opposer à la façon dont il reçoit un sens comme évident à partir de ses attentes. Mais de plus les analystes du discours ont travaillé sur des zones de la langue qui sont chez le locuteur lui-même la manifestation du refoulement, de l'oubli des assertions antérieures; elle cherche à révéler des fonctionnements qui échappent aux acteurs de l'événement et qui s'expli-

14. *Langages* 38. Pour des références actuelles, cf. A. Culioli 1992.

15. Ainsi les slogans révolutionnaires, *Du pain et la liberté, Du pain et un décret*, surgis entre 1789 et 1793, conjoignent des termes hétérogènes auxquels la coordination confère un statut nouveau. Le pain, d'expression concrète des besoins immédiats, devenant un symbole inscrit aux limites du politique.

quent justement par leur position historique. L'axe de travail est la mise à jour *paradoxale* de ce qui serait doublement dissimulé, pour le lecteur aveuglé par sa *doxa* propre¹⁶ et pour le scripteur lui-même parfois peu conscient des enjeux de son discours¹⁷.

- Alors que les “archivistes” du discours revendiquent la dispersion maximale des sources¹⁸ permettant de multiplier les connexions entre les énoncés, notre intérêt pour le travail d'écriture nous amène à accepter le cadre des institutions qui introduisent des chances d'homogénéisation maximum.

- Alors que l'analyse de discours se pose encore en discipline interprétative, qu'elle envisage les problèmes du point de vue du lecteur, les écrits pauvres, amènent à s'intéresser à ce que fait le scripteur, aux procédés qui lui permettent de mettre en texte une situation.

- Enfin, alors que l'analyse de discours a surtout cherché à montrer que du sens se produit à l'insu du sujet, la question sera abordée ici, comme une question technique. Il ne s'agit pas de “dévoilement”, même si toute opération de description rend explicite des fonctionnements qui sont des savoir-faire plus ou moins conscients. On décrira les moyens syntaxiques utilisés par le scripteur, moyens qui relèvent à la fois du “genre”, de la tradition du service et des routines individuelles.

L'ARRIÈRE-PLAN

Dans l'exemple suivant, les rédacteurs articulent un problème argumentatif (un effet d'arrière-plan) et des moyens syntaxiques peu représentés dans la langue commune et extrêmement courants dans ces corpus.

16. Cf. A. Collinot et F. Mazière à paraître.

17. Ceci ne vaut pas pour le dernier état de la recherche de J. Guilhaumou (1992) refusant de mettre à jour “un sens caché” et proposant au contraire de s'en tenir “à la contemporanéité du sens” tel qu'il se déclare dans le texte, le langage, l'action.

18. J. Guilhaumou, à l'image des historiens des mentalités, renonce au cadre du corpus pour mettre en relation un maximum de discours appartenant à des genres variés.

Expressions en tête de la proposition

Les expressions que nous étudions, des locutions et des formes en *-ant* notamment le verbe *pouvoir* à la forme négative¹⁹, apparaissent comme des prototypes du formulaire administratif, qui font immédiatement un effet de “langue de bois”, souvent jugé trop lourd, trop stéréotypé. Nous ne nous occuperons pas des raisons qui font que de telles expressions sont mal reçues à l’extérieur de l’institution, mais plutôt des raisons qui leur permettent de fonctionner.

• Locutions administratives

Compte tenu de la gravité de la situation financière [...] il serait souhaitable [...] (20)

Compte tenu de son âge, ses chances de retrouver un emploi sont pratiquement nulles (28).

Compte tenu de l’importance de cette dépense et de sa légitimité, une aide de votre fonds social permettrait de réduire la participation de la famille (19).

En effet, à la suite du vol d’un chéquier et de la carte bleue de Madame G, et de ce fait d’un vol sur leur compte bancaire, le budget familial s’est trouvé complètement déséquilibré [...] (1).

• Formulations en *-ant*

Ne pouvant par ailleurs compter sur le soutien et le relais de sa femme dans ce domaine durant cette période (en invalidité 2^o catégorie en raison d’une maladie nerveuse), il a très rapidement perdu le contrôle du budget familial (20).

Ne pouvant s’acquitter des diverses dettes qu’ils ont contractées (dette locative 20 000 etc) Ils ont déposé un dossier auprès de la commission de surendettement qui a été déclaré recevable (1).

Ne pouvant plus se déplacer, les soins et les auscultations lui sont dispensés à domicile.

Ces procédés cumulent plusieurs propriétés. Ils obéissent à un principe d’économie. En effet, ils permettent de reformuler sous forme nominale ce qui a été dit sous forme de narration ou de dialogue. L’entretien avec

19. En fin de texte, on trouve bien sûr des formules de congé, telles que *Comptant sur votre compréhension* (12), qui fonctionnent selon le même principe.

l'usager venu consulter tient en une ligne. Toute la misère des gens est condensée en une formule. Le dispositif permet donc un changement d'échelle. Une des enquêtes donne même l'énoncé métalinguistique qui résume cette "histoire" de vie par une sorte de pro-forme :

Compte tenu des éléments précités, l'assistance constante d'une tierce personne s'avère justifiée (32)

D'autre part, les dispositifs juridiques comme *compte tenu de ...* signalent que ce qui est présenté, appartient bien aux classements de l'institution. *La gravité de la situation financière, l'âge, le vol d'un chéquier et de la carte bleue* apparaissent comme les éléments d'un listage convenu, les éléments économiques et sociaux dont il faut tenir compte, qui justifient la qualification de situation exceptionnellement grave ou l'intervention de l'administration. C'est hors-discours qu'ont été négociés les éléments qui entrent dans la rubrique; mais dans le texte, *compte tenu* entraîne une inférence rétroactive. Il amène à supposer que les éléments qu'il introduit sont pertinents. Le dispositif est en quelque sorte le garant d'une représentation partagée par les deux protagonistes. Les gens du terrain manifestent qu'ils acceptent les catégories administratives et le récepteur du texte est prié de considérer que ce qui est construit par les formulaires est effectivement pertinent.

Enfin, il s'agit d'éléments qui permettent de hiérarchiser les arguments à l'intérieur des textes. La formule, qui apparaît en première position, a besoin d'un complément. Elle constitue une amorce impliquant l'existence des éléments qui apparaissent en deuxième position. Est ainsi expédiée dans une partie hiérarchiquement inférieure, la situation désastreuse des demandeurs. On comprend l'utilité de tels formulaires. Ils ne sont pas seulement des conventions désuètes donnant à bon compte l'impression d'un style administratif. Ils cumulent plusieurs avantages puisqu'ils permettent à la fois de "densifier" de l'information, de classer des faits et de présenter des arguments en les hiérarchisant.

Les parenthèses et l'apposition

Les expressions en tête peuvent être interrompues à leur tour par des éléments qui sont le plus souvent hors construction, auxquels on peut appliquer le nom d'éléments "apposés". Ce terme cependant ne résout rien, puisque cette dénomination recouvre, on le sait, des réalités syntaxi-

ques diverses. Certaines constructions appositives ont un rapport d'identification avec un référent présent dans le contexte gauche; d'autres apparaissent plutôt comme des juxtapositions. Leur point commun est leur place, toujours en deuxième position.

1. Dans le corpus, des parenthèses isolent fréquemment ces constructions :

A la suite d'un arrêt maladie relativement long (**plusieurs mois**) madame X a été licenciée (21).

Suite à un état de santé déficient (**graves problèmes oculaires ayant déjà nécessité 5 interventions chirurgicales** [...]) elle nous dit ne plus parvenir à assumer seule les tâches quotidiennes telles que le ménage, les courses, les démarches (31).

Ne pouvant par ailleurs compter sur le soutien et le relais de sa femme dans ce domaine durant cette période (**en invalidité 2^o catégorie en raison d'une maladie nerveuse**), il a très rapidement perdu le contrôle du budget familial (20).

Ne pouvant s'acquitter des diverses dettes qu'ils ont contractées (**dette locative 20 000 etc**) Ils ont déposé un dossier auprès de la commission de surendettement qui a été déclaré recevable (1).

2. Si on observe la forme des énoncés entre parenthèses, on voit que le syntagme est souvent dépourvu de préposition ou d'article. Parfois, une apposition banale présenterait les mêmes caractéristiques mais, parfois, seules les parenthèses permettent au scripteur de se passer de marques de construction. L'élément isolé apparaît comme une sorte d'abréviation d'un syntagme, abréviation qui serait difficilement acceptable en français de conversation ordinaire ou si on considérait le syntagme dans le fil du texte, sans l'en extraire typographiquement :

A la suite d'un arrêt maladie relativement long (**plusieurs mois**) madame X a été licenciée (21).

long de plusieurs mois.

Ne pouvant s'acquitter des diverses dettes qu'ils ont contractées (**dette locative 20 000 etc**) Ils ont déposé un dossier auprès de la commission de surendettement qui a été déclaré recevable (1).

dettes qu'ils ont contractées, dette locative de 20 000 francs etc.

Ses parents ont décidé de faire l'acquisition d'un véhicule (fourgon) (19).
d'un véhicule, un fourgon.

Dans un oral de conversation, l'exemple serait acceptable sans article si *fourgon* était suivi d'une détermination : *d'un fourgon muni d'un siège spécial ...* par exemple. Sans détermination, il paraît difficile. Les groupes apposés contribuent donc doublement à la condensation informative du texte, en tant qu'apposition permettant d'insérer une information en faisant l'économie d'une phrase et en tant que groupe entre parenthèses supportant l'absence de préposition et de déterminants. La parenthèse porte la condensation à son maximum d'intensité, sans commune mesure avec l'oral.

3. Le deuxième rôle des parenthèses est en rapport avec la structure informative du texte. Elles facilitent le repérage du déroulement principal de l'information, tout en permettant au scripteur d'interpoler des précisions. On peut en distinguer deux types.

– Dans le premier type, le syntagme entre parenthèses explicite le syntagme précédent, avec lequel il entretient des relations lexicales variées. Ou bien, l'élément entre parenthèses est une détermination. Il peut s'agir d'une relation entre hyperonyme et hyponyme :

Se parents ont décidé de faire l'acquisition d'un véhicule (fourgon) (19).

 Elle ne peut réunir que 2000 francs (économies personnelles, prêt de ses parents etc).

 Elle ne peut prétendre en raison de son âge (- de 50 ans) et de son statut (retraîtée Shell) a aucune aide (21).

Le même rapport d'inclusion peut apparaître sous forme de liste :

 Afin d'éviter pour l'intéressé des conséquences fâcheuses (telles que interdictions bancaires, expulsion, saisie-arrêt sur salaire) [...] (18).

 Le service social ne peut qu'apporter un soulagement au niveau des difficultés qui se greffent là-dessus (telles que les difficultés administratives, financières etc.) (22).

Le lien peut-être plus lâche comme dans l'exemple suivant où l'on comprend par inférence que les services sociaux du département dépendent de la présidence du Conseil général :

 Mme X n'a jamais eu recours aux services sociaux du département (présidence du conseil Général).

On trouve aussi des déterminations :

Ce salarié [...] tente une reprise de son activité salariée par un mi-temps (thérapeutique) (18).

Le deuxième type est caractérisé par des problèmes liés au point d'incidence du groupe entre parenthèses. Tantôt, la place du syntagme ne correspond pas aux contraintes de l'ordre linéaire :

Ne pouvant par ailleurs compter sur le soutien et le relais de sa femme dans ce domaine durant cette période (en invalidité 2e catégorie en raison d'une maladie nerveuse) (20).

Tantôt, le scripteur a recours à des parenthèses pour introduire une dénivellation de plan dans une succession de compléments; les parenthèses permettent alors de rompre un syntagme :

Elle avait obtenu une aide dans le cadre de l'amélioration du logement (peinture et papiers peints) (doc 23).

Si le scripteur avait construit *peinture et papiers peints*, il aurait placé sur le même niveau trois groupes prépositionnels, risquant ainsi de faire perdre le fil du texte.

Elle avait obtenu une aide *en/de* peinture et papiers peints *dans* le cadre de l'amélioration du logement (23).

Ailleurs, on peut penser que les deux qualifications qui se suivent ne suffisent pas à compromettre la lisibilité, *âgés* ne risquant guère d'être interprété comme se rapportant à *union*, mais le scripteur évite que l'attention du lecteur ne s'oriente essentiellement vers la situation juridique des enfants. L'information donnée comme hiérarchiquement la plus importante²⁰ est constituée par leur âge.

Le couple a encore au foyer les deux fils de Madame (issus d'une première union) âgés respectivement de 19 et 17 ans (21).

Le couple a encore au foyer les deux fils de Madame, issus d'une première union, âgés respectivement de 19 et 17 ans (21).

Par rapport à la configuration générale de la phrase, les éléments entre parenthèses permettent un retour métalinguistique sur ce que l'assistante vient de dire. Une réalité qualifiée de pénible est évoquée, l'assistante revient sur son assertion en la justifiant. On pourrait gloser de telles formules en disant :

20. Bien sûr, il serait faux de croire que le discours tenu admet une seule hiérarchie. Le choix du niveau pertinent dépend, du scripteur et de sa modélisation de la situation.

A la suite d'un arrêt maladie relativement long (**plusieurs mois**) madame X a été licenciée (21).

l'arrêt-maladie est *long* parce qu'il a duré *deux mois* ;

Suite à un état de santé déficient (**graves problèmes oculaires ayant déjà nécessité 5 interventions chirurgicales [...]** elle nous dit ne plus parvenir à assumer seule les tâches quotidiennes telles que le ménage, les courses, les démarches (31).

L'état de santé est déficient parce que le patient souffre de *graves problèmes oculaires*.

Parfois la glose s'explique en fonction d'un contexte plus large :

Ses parents ont décidé de faire l'acquisition d'un *véhicule (fourgon)* (19).

Le *véhicule* pour l'achat duquel une aide est demandée n'est pas quelconque, il s'agit d'un *fourgon*, véhicule particulièrement coûteux, mais nécessaire pour transporter un enfant myopathe.

Les parenthèses signalent donc un dénivelé dans le discours, le moment où le travailleur social explicite ce sur quoi s'appuient les catégories données à un premier niveau comme allant de soi. Le procédé permet de rattraper un désaccord possible entre l'administration et l'énonciateur. Il amène à revenir sur le moment donné comme évident où l'assistante sociale faisait entrer des éléments de la situation dans le quadrillage de l'administration. Cependant, "cet effet de loupe"²¹ opère dans un espace séparé du reste de la phrase. Il ne vaut que pour ce qui est regroupé dans un paquet, bien délimité, en tous cas posé comme un ajout venu interrompre un instant le déroulement de la chaîne.

Parce qu'elles soulignent les segmentations, les parenthèses sont un moyen commode d'indiquer un certain niveau d'enchâssement de l'information. Il est intéressant de voir que ce dispositif facilitant, lié aux procédés de démarcation permis par l'écriture, à l'inscription dans l'espace qu'elle implique, se développe dans des secteurs professionnels alors même qu'il est toujours pourchassé dans l'écrit scolaire²².

Nous avons cherché à décrire quelques problèmes liés aux opérations de dénominations ou de hiérarchisation des arguments qui nous semblent constituer un niveau d'organisation important dans ce genre de texte. Ces formes réglées de représentation rendent possibles des automatismes de

21. Nous empruntons ce terme à P. Achard, communication personnelle.

22. Cf. Y. Touchard, thèse en cours.

rédaction facilitant, pour les assistantes, la modélisation du vécu des demandeurs, et pour les employés des services administratifs qui auront à se prononcer sur le bien-fondé des requêtes le décodage de la structure du texte grâce à la fréquence des associations lexicales et aux répétitions syntaxiques. Il est arrivé que les assistantes que nous interrogeons dénoncent ces routines de l'écriture juridique et administrative et qu'elles mettent en cause le pré-codage qu'elles leur imposent. Mais il n'est sans doute pas facile de modifier ces techniques d'écrit; le problème n'est pas seulement de combattre des rituels, mais de trouver le moyen d'intégrer des données individuelles dans des systèmes organisés et comparables parce qu'ils réduisent une situation aux quelques traits typiques que sait traiter l'administration.

Pour travailler ce matériau, nous avons essayé de nous situer du côté de la production du texte, plutôt que du côté des opérations de "dévoilement" à l'œuvre dans la lecture. Certes, toute reformulation, toute mise en série introduit une distance et révèle une systématisme dont le sujet écrivain n'est peut-être pas conscient, ou dont il a une représentation confuse. Cependant les phénomènes que nous décrivons correspondent à un savoir pratique à l'œuvre dans l'activité naïve d'écriture. Une des tâches de l'analyse des discours sociaux nous semble donc de rendre compte de ces opérations effectuées quotidiennement par les sujets.

Sonia BRANCA-ROSOFF
Université de Provence – UA 381
Valérie TORRE
Université de Provence



BIBLIOGRAPHIE

- CHANTRAINE Olivier, DELCAMBRE Pierre, LAMARCHE Colette (1987), *Ecriture et travail social*, Actes de la journée du 8 avril 1987, PUL Lille 3, p. 13-24.
- COLLINOT André et MAZIÈRE Francine (à paraître) "Une autre lecture du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) : Valeur instrumentale du préconstruit en analyse de discours", *Colloque du Cédiscor, automne 1992*.
- FOUCAULT Michel (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

- GUILHAUMOU Jacques (1992), "Décrire la Révolution française. Discours public et activité philosophique", Mémoire d'habilitation, Université de Provence.
- GUILHAUMOU Jacques et MALDIDIER Denise (1984), "Du pain et X à l'époque de la Révolution française", dans *LINX* n° 10, CRL Paris X-Nanterre.
- LE PLAY Frédéric (1855), *Les ouvriers européens : étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, et leurs relations avec les autres classes, précédé d'un exposé de la méthode d'observation*, Paris, Imprimerie impériale.
- Langages* 81 (mars 1986), *Analyse de discours, nouveaux parcours*.
- MALDIDIER Denise (1992), *Michel Pécheux, L'Inquiétude du discours*, Editions des Cendres.
- PECHEUX Michel, HAROCHE Claudine, HENRY Paul (1971), "La sémantique et la coupe saussurienne", *Langages* 24.
- TORRE Valérie (1992), *L'enquête sociale, un modèle d'écriture professionnelle*, Maîtrise de Lettres modernes, de l'Université de Provence, sous la direction de S. Branca-Rosoff.
- NUNBERG Geoffrey (1990), *The linguistics of punctuation*, Center for the Study of Language and Information n° 18, Leland Stanford Junior University.
- TOUCHARD Yvonne (1993), Thèse en cours, *Argumentation et mise en textes de copies d'élèves de collège : analyse linguistique et propositions didactiques*.

